



Appel à manifestation d'intérêt Start-up de la GreenTech verte

Dossier de candidature

Nom du projet

Stop ancre

Nom (dénomination) du porteur au
registre du Commerce

Nathalie LOMBARD

Numéro d'inscription du porteur au
registre du commerce (SIREN ou SIRET)¹

FR62823011002

1

Dans le cas d'une entreprise en cours de création : le récépissé de Dépôt de Déclaration de Création d'Entreprises pourra être fourni.



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE (2 PAGES MAXIMUM)

DESCRIPTION DE L'OBJET DE L'ENTREPRISE (2 À 5 LIGNES)

Le projet est : la conception d'une ancre complète écologique et sécurisante pour des navires allant du jet ski jusqu'au navires marchands ou paquebots en passant bien sûr pour les yachts de toutes tailles.

Il entreprend donc la conception, la recherche et le développement de deux ancres basées sur son brevet

« Stop-Ancre » qui a fait ses preuves, une ancre pliable pour les petites embarcations et ancres de secours (STAR) et une ancre fixe pour les moyens et grands bateaux (STAF).

Équipe projet

- **Gérante** (Nathalie LOMBARD)
- **Consultant financier** (Cabinet EYSSAUTIER)
- **Concepteur R&D, fondateur, associé** (Alain MAURIN)
- **Consultant prototype** (Gilbert MARTIN)
- **Associé comptable** (André GONNET)
- **Consultant web master** (Nicolas GIRAUDO)
- **Consultant 3D** (Christophe FRISCIA)
- **Stagiaire école de la mer** (Théo BERREKAMA)
- **Avocat international** (Me Bruno LEFEBURE)
- **Consultant communication** (Sylvie TAMBURINI)

expérience

- Plaisancière depuis 30 ans*
- Commissaire aux appoint*
- Plaisancier, plongeur et inventeur*
- Régatier sur voilier Figaro*
- Comptable et pêcheur professionnel*
- Ingénieur informatique*
- Enseignant dessin industriel*
- élève au lycée de la mer*
- Avocat en droit des affaires international*

Actionnariat

SARI au capital de 10 000€

50 % Alain MAURIN

50 % andré GONNET

Société destinée à être transformée en SAS pour une ouverture de capital à 20%

Données financières

2 années et demi de CA à 48 000 €

Levée de fond de 1,2M€ d'euros max et 300 K€ euros minimum

Financement propre 40 k€

Financeurs privés 300 k€

Banque Bpi 100 k€ (R&D)

PACA emergence 200 k€

Subvention U.E 600 k€



RÉGION CONCERNÉE

Pays :	Europe, USA
Région :	Cotières
Ville :	Côtières

Historique depuis 2017

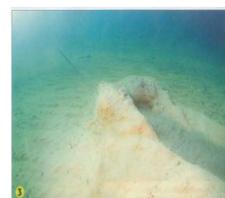
Plaisancier et plongeur depuis plus de 20 ans dans la région de Marseille, Alain Maurin ne faisait que constater la dérive de son bateau sur plusieurs mètres à chaque mouillage .
Il a donc un jour décidé de plonger pour voir ce qui se passait au fond et a constaté que son ancre plate, se mettait de nombreuses fois sur la tranche et ripait, labourant ainsi le fragile fond marin.



Se met sur le coté et décroche



Dérape avec une très mauvaise accroche



dérive

Deux conséquences



Echouement et collisions



Dégradation de l'environnement

Suite à ce constat et après un long travail en recherche et développement, il met au point le système innovant et ingénieux « Stop-Ancre » avec sa start'up GMPRO née le 14 octobre 2016 et commercialise le brevet international en mars 2018.



Ce système très intelligent, simple et efficace, s'adapte sur toutes les ancres plates.
Il suffit de la percer pour y insérer deux boulons (fournis) qui viennent tenir les stabilisateurs . Un foret du bon diamètre est même livré dans le kit.
Ce modèle standard s'adapte sur toutes les ancres plates, en inox, aluminium ou acier de 5kg à 16 kg.

Il incite l'ancre, lorsqu'elle se déplace, à planter immédiatement ses deux pelles dans le sable, améliorant considérablement son temps et sa distance d'accroche. Plus la traction sur la chaîne est forte, plus les "stabilisateurs " ouvrent l'ancre et lui permette de mieux se planter.

Ceci évite l'achat d'une nouvelle ancre, permet donc une économie de la matière et évite le gaspillage. En ce sens il place cette innovation dans une démarche d'économie circulaire.

En découle une réelle économie sur le budget de l'utilisateur qui conserve ainsi son pouvoir d'achat car il n'a pas à investir sur l'achat d'une nouvelle ancre.

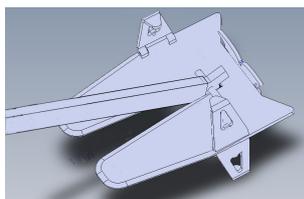
L'autre atout essentiel de cette innovation est qu'elle contribue à la protection de l'environnement. En effet, conçue pour ne pas endommager les herbiers de posidonie, plante sous-marine endémique de Méditerranée que l'on



trouve dans les fonds sablonneux, organisme nécessaire à l'oxygénation (14l par m² et par jour) et donc à la vie des océans et dont la disparition engendrerait un dérèglement de l'écosystème marin et un impact sur l'équilibre du climat.

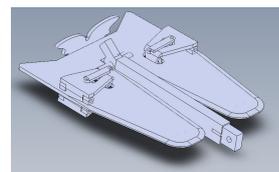
Cette innovation a fait d'ailleurs l'objet de la plus grande attention et du soutien du Parc National des Calanques, du Pôle mer Méditerranée des réseaux Riviera Yachting Network, FIN, GICAN et des institutions et professionnels de l'environnement, elle a même été citée comme solution, dans le livre du Docteur HENRY AUGIER.. «Trop nombreux, trop pollueurs, trop consommateur, où allons nous ? », car il va dans le sens de la directive européenne pour la protection de la posidonie et la volonté du Préfet maritime de renforcer les mesures en faveur de la protection de l'espace maritime. Médiatisé dans 14 magazines spécialisés, 2 passages TV sur France 3 région et présent sur les salons dédiés,

Année pivot 2019 (levée de fond)



STAF

Le nouveau projet dans lequel se lance Alain MAURIN à la demande de plaisanciers, revendeurs et constructeurs de bateaux, c'est la conception, la recherche et le développement de deux ancres basées sur son brevet qui a fait ses preuves, une ancre fixe pour les gros bateaux (STAF) et une ancre pliable pour les petites embarcations et ancres de secours (STAR)



STAR

Il fera des modèles en acier, inox et aluminium, et a besoin de fabricants, revendeurs et de visibilité dans l'Union Européenne.

Conscient des problèmes environnementaux liés à la fabrication des ancres il essaiera de récupérer les ancres des acheteurs pour les recycler avec l'entreprise

[Lien de la vidéo de présentation](#)

Réseaux :

Fédération des industries nautiques /Pôle Mer Méditerranée / Riviera Yachting Network / Union calanques littorales / Ecoloc (Société de location de bateaux à caractère écologique) / La chambre de commerce et d'industrie de Marseille / Les associations : Un océan de vie et Union calanques littorales / les assurance April Marine.

En cours de filiation

Le GICAN / Le cluster maritime

Les parrains, MARC PAJOT, HENRY AUGIER, René HEUZEY

Les sites internet qui portent le projet :

www.eco-nautisme.com (site vendeur) / www.orange-marine.com (site vendeur) / www.aprilmarine.com
www.polemermediterranée.com

Le site documente sur son actualité / www.linkedin.com (réseau de 1200 personnes) / facebook (Econaute)

Éléments financiers relatifs au projet : [Lien du tableau de financement sur 5 ans](#)

Plan de développement / faisabilité technique

Précisions sur les principales tâches pour poursuivre le développement :

Nous avons besoin de financeurs pour fabriquer les ancres à grande échelle pour une commercialisation UE, USA



petite, moyenne et grande plaisance/ marine marchande/ marine nationale/ navires de croisières en europe et aux USA.

Les premiers résultats des échanges avec les clients

Le kit « Stop-Ancre » a reçu un formidable accueil de la part des professionnels (92 revendeurs à ce jour) et du grand public (près de 900 kits vendus à ce jour). Dont l'évaluation s'élève à 9,3/10 par 50 plaisanciers sur 924 mouillages 100% des acheteurs satisfait (garanti un an satisfait ou remboursé)

Sur des salons nautiques de 20 000 visiteurs nous avons vendus 150 kits ce qui est supérieur à 0,5% du marché informé.

Impact environnemental – Eco-conditionnalité du projet

	Impacts directs et indirects, positifs et négatifs, et leurs éléments de quantification & moyens d'évaluation et de suivi
Utilisation et/ou production d'énergies renouvelables	Impact neutre
Efficacité énergétique	Une ancre de ce type sur un cargo permettrait de réduire les gaz au mouillage
Réduction des gaz à effet de serre	Impact neutre
Qualité de l'air	Impact neutre
Qualité de l'eau	Réduction de l'arrachage de la posidonie qui oxygène la méditerranée
Consommation des ressources naturelles	Diminution de fabrication d'ancre en acier , inox, aluminium
Réduction des déchets	Recyclage des ancrs plates récupération des ancrs charrues (Véolia)
Préservation et/ ou restauration de la biodiversité	Reduction de l'impact des ancrs sur le sable et sur l'environnement / biodiversité dans les océans , réduction de longueur de chaine et le mouillage